

**Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

0

Conseillers représentés :

8

Total votants :

56

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2017 A 18H30**

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 20 avril 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 avril 2017 à 18H30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT  
Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR  
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ  
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD  
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Carine BRODIN, André IMBERDIS**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**Centre de Bien Être à Saint-Rémy-sur-Durolle  
Marché pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements techniques  
DELIBERATION N°20170427-69**

***Rapporteur : Abdelhraman MEFTAH, Vice-Président*****Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;**Vu** le Code des Marchés Publics, et notamment l'article 27 ;**Vu** la délibération de Thiers Communauté n°2010-04 du 26 janvier 2010 approuvant le projet de bulle « bien-être » à Saint-Rémy-sur-Durolle, et son plan de financement ;**Vu** la délibération de Thiers Communauté n°2016-03 du 27 janvier 2016 autorisant à la signature de marchés complémentaires pour les prestations intellectuelles ;**Vu** la délibération de Thiers Communauté n°2016-62 du 23 décembre 2016 autorisant à la signature d'avenants pour les marchés de travaux ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru le 27 février 2017 sur la plateforme de dématérialisation centreofficielles.com, sur le site e-marchéspublics.com pour un marché de fourniture, installation et mise en service des équipements techniques d'un centre de bien-être à Saint-Rémy-sur-Durolle.

**Considérant** que le projet de centre de bien-être s'inscrit dans un programme de redynamisation du tissu économique local, en lien avec la dynamique de développement de la base de loisirs du plan d'eau de Saint-Rémy-sur-Durolle et de restructuration du village vacances.

**Considérant** que le programme d'aménagement du centre de bien-être a dû être modifié par rapport au projet initial et restructuré pour autoriser une double affectation des locaux (une activité de cabinet de kinésithérapie libérale classique et une activité commerciale de bien-être) et espérer un fonctionnement harmonieux et rentable.

Le rapporteur expose qu'il est nécessaire de prévoir l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements techniques (une cabine de cryothérapie, une baignoire de balnéothérapie, un matelas hydro-jet), ainsi que la fourniture de 2 réservoirs d'azote pour faire fonctionner certains des équipements techniques.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence paru le 27 février 2017 sur la plateforme de dématérialisation centreofficielles.com, sur le site e-marchéspublics.com, un candidat a répondu à la consultation dans les délais (le 20 mars 2017 jusqu'à 12 heures).

	Composition du candidat
N° d'ordre	Mandataire
1	Cryo-Jet System France SRL ZA de Launay 14 130 PONT L'EVEQUE

L'offre d'équipement comprend tout le matériel, les logiciels et les prestations nécessaires pour l'installation et le fonctionnement d'une solution de balnéothérapie permettant d'assurer l'activité d'un centre de bien être (spa/remise en forme/bien être).

Elle comprend : une cabine de cryothérapie ; une baignoire de balnéothérapie ; un matelas hydro-jet.

Equipement	Equipement 1	Equipement 2	Equipement 3
	La cabine de cryothérapie	La baignoire de balnéothérapie	Le Matelas hydro-jet
<b>Offres</b>	CCE CRYOJET Pressurisée	Baignoire de balnéothérapie modèle THEMA GENIA de la marque SOMETHY	Wellsystem medical plus et Wellsystem spa
<b>Prix HT</b>	<b>31 985 €</b>	<b>21 950 €</b>	<b>24 515 €</b>
<b>Prix total HT</b>	<b>78 450 €</b>		



Suite à l'analyse de l'offre remise par le candidat, il est proposé de retenir la société CRYO-JET SYSTEM France comme prestataire pour la mission de fourniture, installation et mise en service des équipements techniques d'un centre de bien-être à Saint-Rémy-sur-Durolle.

La fourniture de 2 réservoirs d'azote pour faire fonctionner certains des équipements techniques a fait l'objet d'un devis validé par le président, conformément à ses délégations, de 6 291 € HT fourni par la société RHONE ALPES AZOTE, Lieu dit Vérot, 43 200 GRAZAC

Ayant entendu l'exposé qui précède,  
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Approuve** le cahier des charges relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements techniques (une cabine de cryothérapie, une baignoire de balnéothérapie, un matelas hydro-jet), ainsi que la fourniture de 2 réservoirs d'azote pour faire fonctionner certains des équipements techniques du centre de bien être à Saint-Rémy-sur-Durolle.

**Retient** la société CRYO-JET SYSTEM France comme prestataire pour la mission de fourniture, installation et mise en service des équipements techniques pour un montant de 78 450 € HT.

**Retient** la société RHONE ALPES AZOTE comme prestataire pour la fourniture et l'installation de 2 réservoirs d'azote pour faire fonctionner certains des équipements techniques pour un montant de 6 291 € HT.

**Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente décision.

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents	48 +	Représentés	8 -	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour : 56		Contre : 0		
Abstention : 0						



Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président,

Tony BERNARD